



CONDITIONS D'ACCREDITATION

13^{ème} Rallye Régional de Vervins (05 et 06 Avril 2025)

Les nouvelles règles techniques de sécurité mises en place par la FFSA, imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation média. Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre, le Comité d'Organisation et le Service Presse proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA

- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Justifier d'une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.
- Joindre un nom et numéro de téléphone pour chaque média présent (Personne à prévenir en cas d'urgence)
- Joindre une photo type identité de chaque média présent sur l'épreuve.

Ce pack propose :

- **Un accès à la salle de presse (durant le déroulement de l'épreuve,**
- **Un accès aux classements et communiqués de presse,**
- **Un dossier de presse (cartes, timing...),**
- **Un badge,**
- **Une plaque presse,**
- **Une chasuble Média (verte) - Elle est « individuelle » délivrée par le service PRESSE).**

Seule la chasuble « MEDIA 2025 numérotée de la ligue des Hauts de France sera autorisée sur le rallye. Chaque média n'ayant pas de chasuble devra louer une chasuble (10 €uros à l'ordre de LSAHF) auprès du service presse en plus de la caution de 30 €uros. (Le nombre de chasubles est limité à deux « par titre »).

Rappel : Toute utilisation de drone sur le parcours et les infrastructures (parc fermé, parcs assistance, podium...) du rallye est soumise à déclarations et autorisations officielles auprès des services de l'état concernés et de l'organisation.

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack propose

- **Un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve -**
- **Un accès aux classements et communiqués de presse,**
- **Un dossier de presse (cartes, timing...)**

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 30 /03 /2025**, au-delà, celle-ci sera refusée. Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du rallye.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, les vidéastes et les sites internet (*excepté accord avec l'organisateur et la FFSA*)

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation, sans en justifier la raison.

Le Responsable Presse du 13^{ème} rallye de Vervins

Mr Florian Hosson. (thierache.auto.club@gmail.com)



13^{ème} Rallye Régional de Vervins 2025

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNE A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
ADRESSE Rue : CODE POSTAL Ville
***NOM et NUMERO de la PERSONNE A PREVENIR en cas d'urgence**

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> *Carte de presse n° | <input type="checkbox"/> *Laissez Passer Média FFSA (N° licence) |
| <input type="checkbox"/> *N° de Chasuble FFSA (2025) | <input type="checkbox"/> *Attestations officielles (si utilisation drones) |
| <input type="checkbox"/> * Lettre accréditive du responsable de votre média | <input type="checkbox"/> *Assurance Responsabilité Civile Professionnelle |
| <input type="checkbox"/> * Photo type identité pour le média à accréditer. | <input type="checkbox"/> *La convention signée (même pour les licenciés FFSA) |

* (Photocopie obligatoire)

Je réserve une chasuble officielle FFSA pour accéder au parcours du rallye (Obligatoire) +Caution de 30€.

La Chasuble louée 10€ pour la durée du rallye (tous moyens de paiement à l'ordre de la « LSAHF »)

Pack MULTIMEDIA : Je déclare faire partie d'une association à but d'information (sportive ou locale) et disposer d'une lettre accréditive pour couvrir le rallye.

DATE : LIEU :
SIGNATURE

Documents à renvoyer à : Florian Hosson (thierache.auto.club@gmail.com) au plus tard avant le 30/03/2025



Convention média

13^{ème} Rallye Régional de Vervins (05 et 06 Avril 2025)

Je soussigné Mademoiselle, Madame ou Monsieur.....
Travaillant pour le compte de.....
Accepte les termes de la présente convention entre le signataire et l'organisation du **13^{ème} rallye de Vervins** et déclare être en possession d'une **assurance responsabilité civile et accident professionnelle** ou être couvert par l'assurance de mon mandataire en cours de validité pendant le déroulement du **13^{ème} Rallye de Vervins du 05/ 04 au 06 04 (inclus) 2025**, et ce tant pour moi-même que pour les membres de mon équipe.

Je m'engage sur l'honneur ainsi que les membres de mon « équipe » :
- à ne pas attenter d'actions judiciaires et/ou pénales à l'encontre de l'organisation, des représentants du **13^{ème} Rallye de Vervins** et **des associations organisatrice (ASA59 et de l'Ecurie Thiérache autoclub)** si un accident ou un incident survenait sur moi-même et/ou un membre de mon équipe pendant le déroulement de l'épreuve ;
- à respecter les consignes de sécurité, et notamment à se placer uniquement dans les **Zones Public (ZP) définies par l'organisation** ;
- à porter la chasuble et/ou le badge délivré(s) par le **service presse du 13^{ème} Rallye de Vervins**. L'officiel ou le membre des forces de l'ordre se réserve le droit de refuser l'autorisation d'accès en cas d'absence de toute preuve d'accréditation.

En aucun cas, l'ASA59, le comité d'organisation (Ecurie Thiérache autoclub), ni les officiels du 13^{ème} Rallye de Vervins ne seront responsables de mon ou notre insécurité pendant le déroulement de l'épreuve.

Je m'engage auprès du comité d'organisation (l'Ecurie Thiérache autoclub) à leur faire parvenir le fruit de mon travail sur le 13^{ème} Rallye de Vervins (photos, vidéos, articles de presse ou lien média...)* dans un délai le plus proche, sous peine de ne plus être accrédité l'année suivante.

Pour :

L'ASA59 et l'Ecurie Thiérache Autoclub,
lu et approuvé,

Le signataire,
lu et approuvé (à mentionner)

* Travaux à envoyer à (thierache.auto.club@gmail.com)

